

Nouveau succès pour le dialogue social européen

Après dix mois de négociations, les partenaires sociaux ont signé l'accord-cadre sur le harcèlement et la violence au travail le jeudi 26 avril.

Après le temps de travail en 2002 et le stress en 2004, la signature, jeudi 26 avril, d'un nouvel accord autonome sur le harcèlement et la violence au travail permet au dialogue social européen de franchir une nouvelle étape. La CES (Confédération européenne des syndicats), BusinessEurope (ex-Unice), l'UEAPME et le CEEP sont parvenus à se mettre d'accord sur un texte qui reconnaît sans aucune ambiguïté que les salariés peuvent subir sur leur lieu de travail des cas de harcèlement ou de violence et qu'il est du devoir des partenaires sociaux de mettre en place des outils de prévention.

Très peu normatif, le texte est avant tout un outil de sensibilisation qui devrait permettre aux partenaires sociaux de s'emparer de ce problème délicat au sein des entreprises ou des branches professionnelles. Les organisations signataires

ont convenu de mettre en œuvre cet accord au niveau national dans les trois ans. Grâce à ce texte, ils disposent en effet d'un cadre pragmatique qui devra être adapté dans un second temps aux spécificités de chaque entreprise.

Dix mois de négociations menées par la secrétaire générale adjointe de la CES, Maria Helena André, auront été nécessaires pour accorder les points de vue des représentants des salariés et des employeurs. Ces derniers ne contestaient pas la nécessité de mettre en place des outils de prévention, mais ne souhaitaient pas aborder dans cet accord le problème de la violence ou du harcèlement

causé par des personnes extérieures à l'entreprise.

« Les employeurs portaient du principe qu'ils ne pouvaient être tenus responsables des dérives de la société, résume Thierry Dedieu, secrétaire confédéral. Pour la CES, en revanche, il était inconcevable de signer un accord sur la violence et le harcèlement au travail, sans englober la violence causée par des tiers, par exemple le cas de la caissière de supermarché qui se fait insulter par un client ou celui du conducteur de bus qui se fait agresser physiquement. » La CES, qui est restée ferme sur ce principe, a finalement obtenu gain de cause.

Jérôme Citron



John Monks, secrétaire général de la CES signe l'accord avec les représentants du patronat européen en présence de Vladimir Spidla, commissaire européen.

La CFDT soutient Geremek

Figure historique du mouvement Solidarnosc, l'historien et homme politique polonais Bronislaw Geremek entre une nouvelle fois en guerre contre les autorités de son pays. Cette fois-ci, il ne s'agit plus de lutter contre le pouvoir communiste, mais contre un gouvernement populiste qui mène une véritable chasse aux sorcières dans les cercles intellectuels du pays.

A 75 ans, ce démocrate député au Parlement européen, a refusé de se soumettre à une nouvelle loi dite de "décommunisation", qui oblige des centaines de milliers de personnes

politiques, journalistes, universitaires, gérants de société... à déclarer par écrit si elles ont ou non collaboré avec l'ancienne police secrète communiste. « La loi... dans sa forme actuelle viole les règles morales menaçant la liberté d'expression, l'indépendance des médias et l'autonomie des universités. Elle engendre une forme de "ministère de la Vérité" et de "Police de la mémoire" et désarme le citoyen en face de campagnes de calomnies », explique Bronislaw Geremek dans une lettre rendue publique.

Pour ce geste courageux, il risque d'être déchu de son mandat par son

gouvernement malgré le soutien appuyé des instances européennes comme des partenaires sociaux. La CFDT, fidèle aux liens tissés depuis de longues années avec ce grand démocrate, partage, par la voie de son secrétaire général, son indignation face à l'injure qui lui est faite et l'assurance de tout son soutien pour que son mandat de député européen ne soit pas remis en cause. « A cette exigence arbitraire qui me presse de me soumettre à une humiliation, je n'ai qu'une réponse : je refuse », conclut-il brillamment sa lettre.

J.C.

Le camion européen de la diversité • Le camion européen a débuté une nouvelle tournée mercredi 25 avril à Strasbourg pour un périple de 18 000 kilomètres à travers 19 pays. Ce quatrième voyage est consacré cette année à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances. A chaque halte, cette plateforme mobile d'information proposera des animations pour informer et sensibiliser les citoyens sur leurs droits. Un parc interactif permettra notamment de circuler en fauteuil roulant et de découvrir sans les obstacles auxquels sont confrontés au quotidien les personnes handicapées. Les participants pourront également participer à un concours de karaoké sur le thème de la diversité. Pour en savoir plus : www.stop-diversite.info

Le Parlement adopte un rapport sur la RSE • La Confédération européenne des syndicats se félicite de l'approbation par le Parlement européen du rapport "La responsabilité sociale des entreprises (RSE) : un nouveau partenariat". La CES estime en effet que le rapporteur, Richard Howitt, a su maintenir un bon équilibre entre les exigences des organisations salariales et patronales. Plusieurs thèmes autour du multilatéralisme, de la responsabilité et de la transparence ont ainsi été réintroduits dans le rapport à la satisfaction des représentants syndicaux.

Allemagne, des négos salariales difficiles • Le syndicat IG Metall a annoncé le lancement d'un mouvement de grève à partir du 30 avril pour donner un coup d'accélérateur aux négociations salariales dans la métallurgie, l'automobile et l'électronique. Si un accord n'est pas signé d'ici la mi-mai, le syndicat promet d'organiser un mouvement d'une beaucoup plus grande ampleur. A l'heure actuelle, les discussions entre partenaires sociaux semblent au point mort. IG Metall demande une revalorisation de 6,5 % pour les 3,4 millions de salariés du secteur, tandis que les organisations patronales proposent une hausse de 2,5 %, assortie d'une prime exceptionnelle de 0,5 %.